

NOS PROPOSITIONS POUR UNE VRAIE POLITIQUE SALARIALE !

Des mesures d'urgence sont nécessaires, les cheminots ont perdu plus de 15% de pouvoir d'achat en 8 ans. La productivité augmente. Les suppressions d'emplois augmentent. Les salaires des dirigeants augmentent. Bref tout augmente sauf nos salaires ! Pour la fédération SUD-Rail, une revalorisation globale, significative et uniforme pour toutes et tous, actifs comme retraités, devient vitale et doit s'imposer à la direction. Pendant que certains réclament des primes ou le renforcement de l'individualisation, les revendications salariales de la Fédération SUD-Rail restent constantes et elles s'appuient sur une vision égalitaire, humaniste et distributive des richesses, pour les agents statutaires et contractuels :

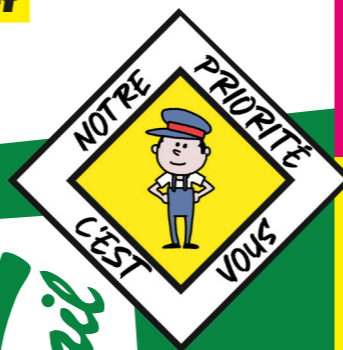


- **Exigence d'une négociation pour une nouvelle grille des salaires**
- **Attribution immédiate d'une augmentation uniforme de 300 € pour tous les salaires**
- **Revalorisation des salaires avec un salaire/traitement minimum de 1 800 € net à l'embauche**
- **Intégration de la prime de travail dans le traitement sur le taux le plus élevé**
- **Mise en place d'un véritable 13^e mois pour toutes et tous comptant pour la retraite**
- **Véritables négociations des montants des EVS avec un arrêt de la hiérarchisation des éléments liés aux contraintes et un alignement sur le taux le plus haut pour toutes et tous**
- **Reconnaissance immédiate de la pénibilité avec effet rétroactif pour l'ensemble des salarié-e-s exposé-e-s.**

Du 17 au 24 novembre 2022
DANS NOS CSE

ON VOTE

Union syndicale
Sud Rail



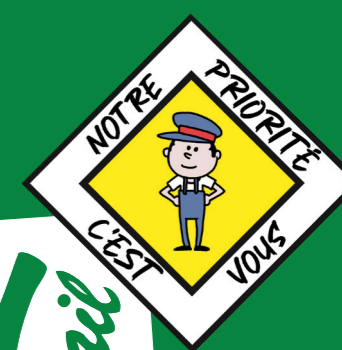
Gel des salaires, individualisation des rémunérations, productivité...
**LES CHEMINOT·E·S VEULENT
LEUR ARGENT !**



Du 17 au 24 novembre 2022
DANS NOS CSE

ON VOTE

Union syndicale
Sud Rail



Édito

La politique salariale de la SNCF a pour objectif de faire baisser le coût du travail en rognant au maximum sur les augmentations générales, en ne répercutant pas la hausse du coût de la vie et en organisant le décrochage du salaire de base par rapport au SMIC limitant ainsi l'impact des mesures qu'elle doit concéder pour reconnaître la qualification et l'expérience des agents. Dans le cadre de sa politique de casse des garanties collectives et d'individualisation de la situation des salarié-e-s, la direction met en place une série de mesures visant à faire pression sur la productivité, à opposer les cheminot-e-s entre eux et à tenter de les gagner aux orientations de la politique de l'entreprise (GIR, « prime covid », intéressement...).

Cette politique peut être remise en cause, ce sont des choix, pas des nécessités ! Non la solution n'est ni dans les récompenses aléatoires ni même dans des « mesures bas salaires » qui ne règlent rien sur le fond. Ce qu'il faut, ce sont des actions unitaires autour de revendications porteuses sur la revalorisation de la grille salariale et des augmentations générales de salaires.

Depuis 2018, les patrons accentuent les réorganisations et les suppressions d'emplois. Pour la direction de la SNCF, les efforts des cheminot-e-s ne sont jamais suffisants ! Le gel de nos salaires n'est que de la provocation alors que la situation salariale des cheminot-e-s se dégrade d'années en années et encore plus aujourd'hui avec une inflation qui s'envole.

Cette baisse de pouvoir d'achat est entérinée par certaines organisations syndicales qui, au titre du mieux que rien, signent des accords salariaux qui ne font qu'aggraver le déficit. À SUD-Rail nous ne divisons pas les cheminots, l'unité des agents reste notre priorité !

La conséquence de cette austérité salariale, c'est qu'aujourd'hui nous avons dans les SNCF des travailleurs pauvres. C'est-à-dire des femmes et des hommes qui doivent se restreindre sur les besoins essentiels, comme se loger, se nourrir, se vêtir, se soigner, et qui doivent renoncer à des choses auxquelles les efforts qu'ils fournissent par leur travail de tous les jours devraient leur donner droit : culture, voyages, accès aux technologies modernes... C'est inacceptable !

Pourtant de l'argent, il y en a, en 2022 :

Plus de 120 millions d'euros provisionnés dans les comptes pour les dispositifs GIR ou la « Prime », cela correspond à une augmentation annuelle de 750 € par agent !

Un tiers des bénéfices de 2021, c'est 2220 € pour chaque cheminot.

L'intéressement, c'est près de 100 millions d'euros qui pourraient être aussi consacrés aux augmentations de salaires.

Sans efforts mais avec une autre politique, la direction pourrait donc augmenter de 300 € le salaire mensuel de chaque cheminot !

POUR PAYER LES RÉORGANISATIONS ET L'OUVERTURE À LA CONCURRENCE, LES PATRONS DÉCIDENT DE GELER NOS SALAIRES !

Pour mettre fin aux injustices, pour une vraie politique de progression salariale, SUD-Rail revendique l'ouverture immédiate de négociations sur la grille (qui n'a pas bougé depuis 20 ans). Il est inadmissible que l'ensemble des traitements de l'exécution soit inférieur au SMIC et ceux de la maîtrise à peine au-dessus ! SUD-Rail revendique également une augmentation générale des salaires en somme uniforme, pour toutes et tous, statutaires et contractuel-le-s d'au moins 300 €/mois... nous avons démontré que c'est possible !

L'individualisation, c'est le prix de la division, un seul gagnant, la direction !

L'individualisation de la rémunération, les objectifs... permettent à la direction de brouiller le jeu en laissant croire à une communauté d'intérêt entre les cheminots et une direction en train de morceler et de privatiser la SNCF sur leurs dos.

En 2021, nos salaires représentaient 37 % du chiffre d'affaires de la SNCF. C'était 40 % en 2018, 44,7 % en 2012... 51,3 % en 2000... et 78,5 % en 1980. Il y a 50 ans, sur 8 heures de travail, seulement 3 heures étaient nécessaires au paiement de notre travail, les 5 suivantes représentaient déjà la plus-value pour l'entreprise. Aujourd'hui, avec l'augmentation constante de la productivité, ce temps a fortement diminué, les cheminot-e-s sont donc fondé-e-s à revendiquer une part plus grande de la richesse produite par leur travail. Comme pour les dix plus hauts salaires de l'entreprise qui ont vu leur rémunération augmenter de 10 400 euros par mois en dix ans pour se porter à une moyenne de 36 400 € mensuels, soit une augmentation de plus de 30 % en dix ans !

Union syndicale
Solidaires
Sud Rail

